



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King

Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

06 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Megan Hirst désignée nouvelle co-avocate principale internationale pour les parties civiles

Megan Hirst (Australie) a été désignée nouvelle co-avocate principale internationale pour les parties civiles des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC). Elle remplace Marie Guiraud (France), qui a démissionné en juin 2019, prenant effet à dater du 26 août 2019.

Megan Hirst a 15 années d'expérience professionnelle dans le droit pénal international et le droit international des droits de l'homme. Elle est titulaire d'une licence de droit (LLB) de l'Université du Queensland et d'une maîtrise de droit (LLM) de l'Université de Cambridge. Au cours des dix dernières années, elle s'est spécialisée dans la participation des victimes dans le cadre d'affaires pénales internationales. Devant la Cour pénale internationale (CPI), elle a représenté des victimes dans l'affaire Le Procureur c. Dominic Ongwen et durant la phase préliminaire dans la situation au Bangladesh/Myanmar et dans la situation en Afghanistan. Avant cela, elle a travaillé à la Section de la participation des victimes et des réparations, relevant du Greffe de la CPI, et à la Section de la participation des victimes du Tribunal spécial pour le Liban. Elle a corédigé l'ouvrage Victim Participation in International Criminal Justice, et exerce actuellement les fonctions de co-vice présidente de l'Association du Barreau près la Cour pénale internationale (2019-2020).

Megan Hirst exerce également le droit devant le Barreau d'Angleterre et du pays de Galles, où elle a représenté des victimes dans le cadre d'une enquête publique concernant des abus sexuels. Outre ses fonctions d'avocate, Megan Hirst entreprend régulièrement des projets internationaux en rapport avec les droits de l'homme et le développement de l'État de droit. Elle connaît très bien le Timor-Oriental où elle travaille depuis 2005 sur l'action à mener en réaction aux atrocités de masse historiques et sur le renforcement du secteur de la justice.

Megan Hirst travaillera en collaboration avec le co-avocat principal cambodgien pour les parties civiles, Me Pich Ang, dans le cadre du dossier no 002/02. Les co-avocats principaux pour les parties civiles assurent l'organisation efficace de la représentation des parties civiles qui sont victimes de crimes relevant de la compétence des CETC et peuvent prendre part à la procédure et demander des réparations morales et collectives. Les responsabilités principales des co-avocats principaux pour les parties civiles sont la représentation des intérêts du collectif de parties civiles et la responsabilité des questions générales de plaidoirie, de stratégie et de présentation orale des intérêts du collectif de parties civiles, en collaboration étroite avec les avocats de chaque partie civile.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

M. NETH Pheaktra
Chef de la Section des Affaires Publiques et Attaché de presse
Tél. portable: +855(0) 12 488 156
Courriel: neth.pheaktra@eccc.gov.kh